Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public

Secrétariat Général

Date : 30 avril 2021

Dossier suivi par : Yoann VIGNER - Olivier BLEUNVEN

Objet : Réforme du tronc commun Bac Pro

Madame Valérie BADUEL
Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche

DGER - 1 ter Avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

Madame La Directrice Générale,

Jeudi 29 avril, vous avez convoqué un groupe de travail du CNEA pour une première présentation des travaux d'élaboration du nouveau tronc commun des spécialités du baccalauréat professionnel. La formation professionnelle agricole est une formation phare de notre ministère et mérite toute notre attention, celle des collègues que nous représentons et bien sûr celle de vos services.
Ainsi, alors que nous pensions, lors de cette réunion, avoir une présentation, suivi d'échanges, sur les attendus et la structure exacte de cette réforme, sur les projets de contenus, d'horaires, sur une méthodologie pour mener cette rénovation, … nous avons d'abord découvert à notre grande surprise qu'un certain nombre de points (nombre de blocs de compétences et intitulé de ces blocs) étaient déjà arrêtés notamment du fait des attentes des professionnels et ceci alors que selon vos services ces mêmes professionnels ne se sont pas encore réunis en CPC pour en discuter (sic).
Nous avons ensuite vu le cadre des échanges se restreindre à la quasi seule question de l'évaluation de ce nouveau tronc commun.
Enfin nous avons eu la confirmation de la nécessité d'avancer à marche forcée sur le sujet au prétexte d'une réforme du Bac Pro SAPAT qui nous imposerait une mise en œuvre à la rentrée 2022.

Le SNETAP-FSU conteste cette méthode.

Nous contestons d'abord l'absence d'un bilan de la réforme précédente. Mais nous contestons aussi l'absence de prise en compte du travail engagé avec la DGER sur au moins deux sujets : la réforme du Bac Pro 3 ans et l'évaluation, et qui avait abouti à un certain nombre de préconisations totalement ignorées ici. Cette façon de faire est incohérente et n'est assurément pas respectueuse du travail conduit précédemment par nos instances et vos propres services.

Nous contestons le calendrier de cette réforme qui une fois de plus se fait dans la précipitation – là où notre organisation réitérait l'ouverture de cette réflexion sur la voie professionnelle depuis près de deux ans maintenant – et qui empêche d'y réfléchir dans sa globalité. Nous avons par exemple rappelé la nécessité d'un bilan du tronc commun actuel, la nécessité d'engager cette réforme par la classe de seconde (qui dans le schéma actuel de vos services et de l'Inspection n'est même pas envisagée), la nécessité de temps de concertations sur le sujet, seuls à même de permettre aux

organisations représentatives de conduire leurs propres échanges avec la communauté de travail comme il se doit et à plus forte raison pour ce qui n'est rien de moins qu'une refonte du baccalauréat professionnel. Pour exemple, cette première réunion n'aura pas permis de traiter la totalité des points à l'ordre du jour et oblige vos services à reconvoquer précipitamment le groupe de travail pour y parvenir.

Plus fondamentalement encore, envisager de programmer début juin des sessions d'écriture avec l'Inspection, avec une consultation des équipes fin juin (qui est la pire période pour les collègues, de surcroît sur fond d'une pandémie dont on ne voit pas la fin et qui va occasionner la mobilisation, en l'état des décisions, d'un surcroît de surveillants), cela alors que notre réflexion collective est tout juste entamée en ce début de mois de mai, n'est ni souhaitable ni acceptable.
Nous contestons également l'entrée par l'évaluation lors de modification de référentiels. Nous avons eu l'occasion de l'exprimer à de nombreuses reprises : ce pilotage des réformes pédagogiques par l'évaluation est un élément bloquant. Elle doit, au contraire être l'élément mis en perspective avec les objectifs de chaque module et par lequel s'achève la réflexion.
Or, de toute évidence, la réforme du tronc commun du Bac Pro n'est guidée que par la seule entrée « évaluation », ce qui nous enlèvera toute marge de manœuvre sur les contenus et leurs articulations au sein du référentiel.

Nous nous interrogeons enfin fortement sur plusieurs éléments annoncés lors du GT :
- les EIE apparaissent dans les disciplines supports d'évaluation des blocs 3 et 4 sans qu'aucun échange n'est eu lieu sur cette modification des EIE qui deviendraient une discipline et qui serait évaluée ;
- la place réservée à l'ESC dans cette réforme, visiblement renvoyée à la dimension pratique des apprentissages et évacuée de sa partie analytique ;
- l'absence de l'enseignement la philosophie alors que nos élèves doivent pouvoir en bénéficier ;
- la baisse du nombre d'épreuves terminales au profit de CCF, que nous contestons car elle représente un vrai risque pour la valeur nationale du diplôme et avec une pression certificative surdimensionnée qui pèsera sur nos collègues comme sur les élèves, qui en pâtissent déjà.

Sur ces différents points, les argumentations justificatives entendues reposant principalement sur le prétexte de la simplification ne nous ont pas convaincus.

Vos services nous ont rappelé les ambitions de cette réforme que nous ne contestons pas. Mais dès lors, si ces aspirations sont sincères, nous ne pouvons entendre que vous précipitiez le travail sur cette rénovation et que vous bâcliez la concertation.

Madame la Directrice Générale nous vous demandons de revoir en urgence la méthode de travail engagée sur cette réforme et d'assurer un véritable dialogue social. Pour cela il est nécessaire qu'un second groupe de réflexion se tienne dans un laps de temps permettant une consultation adéquate des représentants des personnels que nous sommes, établie selon une autre méthode d'entrée que celle qui a présidé à ce premier temps d'échanges - pilotage exclusif par l'évaluation, absence de bilan de la formation actuelle, aucune visibilité sur les contenus.

Sachant pouvoir compter sur votre attachement au dialogue social, nous vous remercions par avance pour votre réponse ainsi que pour vos diligences et vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de notre profond dévouement pour l'enseignement agricole public.

Clémentine MATTEI
Co-Secrétaire Générale Snetap-FSU

Frédéric CHASSAGNETTE
Co-Secrétaire Général Snetap-FSU